

Présentation aux investisseurs

Quatrième trimestre et exercice terminés le
31 décembre 2023

INDUSTRIES LASSONDE INC.



Lassonde

Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Le présent document comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites de la Société qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective, comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent document peuvent constituer des énoncés prospectifs.

Dans le présent document, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés indiqués dans la section « Perspectives » ou le rapport de gestion de l'exercice 2023, qui présente aussi certaines des principales hypothèses (mais pas toutes) utilisées pour établir les énoncés prospectifs. Certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent document, comme les énoncés concernant le volume et le taux de croissance des ventes, le coût des principales matières premières et autres intrants, les charges incluant les éléments affectant la comparabilité entre les périodes, le taux effectif d'impôt, le fonds de roulement et les investissements en immobilisations, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. **Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.**

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections contenues dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages et les variations de prix qui en découlent (dont le prix du jus d'orange et des concentrés d'orange, matières premières importantes pour la Société, qui continuent de se négocier au-dessus des sommets historiques depuis plusieurs mois et qui ne montrent aucun signe de variation favorable); la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle (la « Stratégie », définie à la section 4 – « Stratégie pluriannuelle » du rapport de gestion de l'exercice 2023) de la Société; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, et ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société ; la pénurie de main-d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale et de droits douaniers, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.



Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

La capacité de la Société d'atteindre ses cibles et ses objectifs en matière de développement durable est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, ainsi qu'au développement, déploiement et rendement de la technologie, ainsi qu'à la réglementation environnementale. La capacité de la Société à réaliser ses engagements en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance est également soumise, entre autres, à sa capacité à tirer parti de ses relations avec les fournisseurs.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque qui se retrouvent à la *section 19 - « Incertitudes et principaux facteurs de risque »* du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Les lecteurs devraient lire cette section attentivement.

Pour de plus amples informations concernant les activités de la Société pour 2024 et les tendances, événements ou incertitudes connus, voir le rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, disponible sur le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, en particulier les sections « Perspectives » et « Énoncés prospectifs », qui sont incorporées par référence aux présentes. Pour plus d'informations sur l'utilisation de mesures et de ratios non conformes aux IFRS, voir la section « Mesures financières non conformes aux IFRS ».



Solide performance en 2023



Les ventes ont augmenté de 7,6 %

- Ajustements des prix de vente pour refléter l'inflation dans les coûts
- Meilleure composition des ventes dans nos activités aux États-Unis



Amélioration significative de la rentabilité

- Marge brute en hausse de plus de 100 points de base
- Hausse de 32 % du BAIIA ajusté ⁽¹⁾



Dynamique soutenue de croissance des parts de marché

- Réduction anticipée du volume, en partie attribuable à notre processus de simplification du portefeuille aux États-Unis



Faits saillants du quatrième trimestre

- Légère augmentation du volume après une période difficile due à des enjeux dans le New Jersey
- Toutes les divisions ont dégagé une marge brute plus élevée par rapport au trimestre comparable de l'exercice précédent

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



Mise à jour sur le plan de redressement aux É.-U.



Poursuite de l'amélioration de la performance

- Simplification du portefeuille a permis de libérer une capacité appréciable
- Importants investissements au New Jersey ont réduit les coûts de conversion en améliorent le rendement et la vitesse d'exécution



Gains d'efficacité et économies

- Déploiement de nouveaux outils et de technologies pour la prise de décision
- Implantation de nouveaux processus



Accent mis sur le rétablissement du volume

- Gains réalisés généreront une croissance avec une meilleure marge



Mise en service de la nouvelle ligne aseptique de format individuel en Caroline du Nord dans les délais

- Mise en service au second semestre de 2024 et production à plein régime au début de 2025
- Rôle clé dans la création d'opportunités de croissance sur de nouveaux marchés



Nouvelle ligne aseptique à haute vitesse de boîtes de jus à Rougemont (janvier 2024)

- Rapatrier à l'interne du volume historiquement imparti à des conditionneurs à forfait et à offrir de la flexibilité pour les opportunités de croissance



Dynamique de croissance de la part de marché au Canada



Stimulée par notre portefeuille de produits diversifié, notre présence étendue sur le marché et nos relations solides avec nos clients



Léger changement dans les préférences des consommateurs en faveur des marques privées



Nos marques continuent de surpasser leur catégorie

- Pour une 2^e année consécutive, Oasis a été élue la marque de jus de fruits la plus digne de confiance



Continuer à fortifier notre position de leader dans l'industrie

- En misant sur l'innovation, l'expansion des canaux et les initiatives de productivité



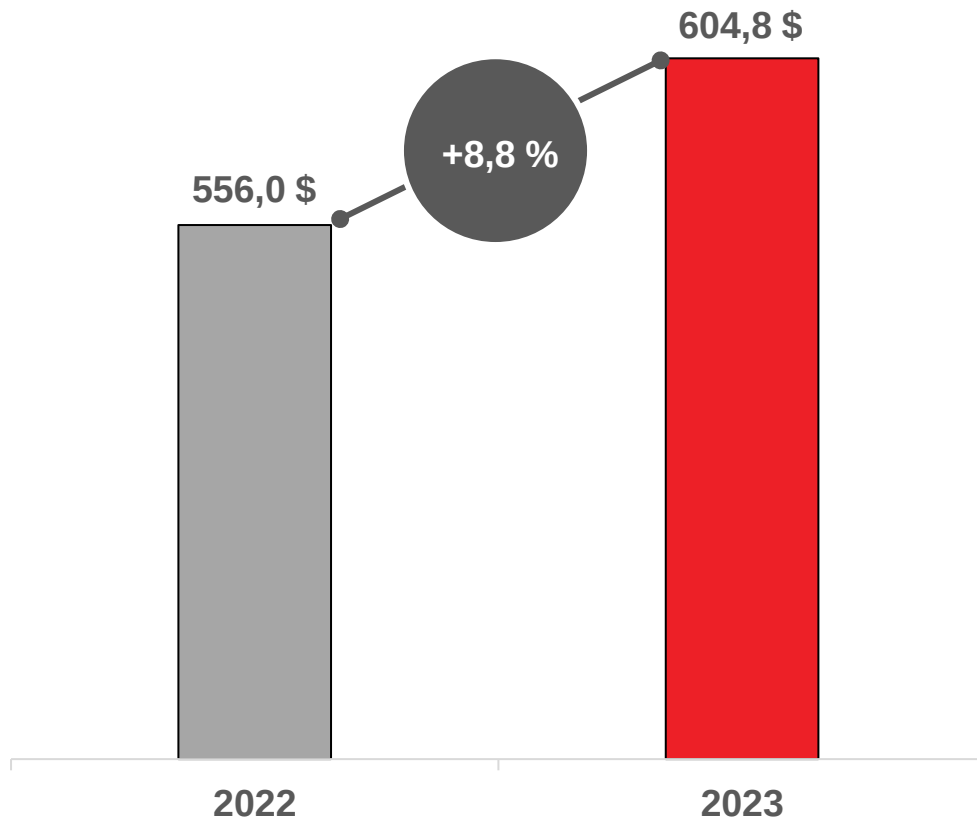
Deuxième nouvelle ligne aseptique à haute vitesse de boîtes de jus à Rougemont

- Mise en service dans la seconde moitié de 2024 afin de mettre progressivement hors service des lignes plus anciennes



T4 2023

Hausse de 8,8 % des ventes (M\$)



Faits saillants

- ✓ Effet de change : ▲ 1,1 M\$
- ✓ Contribution de Diamond Estates Wines & Spirits* : ▲ 3,8 M\$
- ✓ Ajustements des prix de vente :
 - ▲ 18,1 M\$ marques privées
 - ▲ 23,8 M\$ marques nationales
- ✓ Variations dans la composition des ventes : ▲ 0,6 M\$
- ✓ Variation du volume de ventes :

Par type de marques

- ▲ 5,8 M\$ marques privées
- ▼ 4,4 M\$ marques nationales

Par pays

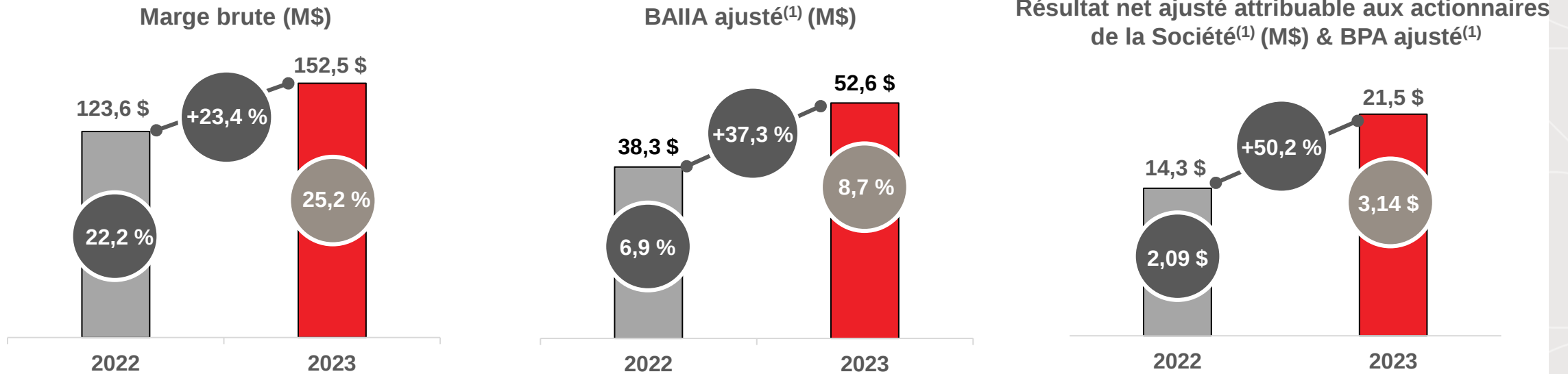
- ▼ 8,9 M\$ Canada
- ▲ 10,3 M\$ É.-U.

* Lassonde détient une participation de 52,9 % dans Diamond depuis le 14 novembre 2023 et exerce le contrôle sur cette entité. Les états financiers consolidés de l'exercice 2023 comprennent les résultats de Diamond à compter de cette date.



T4 2023

Amélioration de la rentabilité



Faits saillants

Excluant Diamond et l'effet de change, la marge brute a augmenté de 31,3 M\$

- ✓ Effet annualisé des ajustements de prix de vente antérieurs
- ✓ Coûts de conversion moindre

Atténuée par :

- ✓ Hausse du coût des intrants, notamment les concentrés de pomme et d'orange

Hausse des frais de vente et d'administration

- ✓ Hausse des charges de rémunération liées à la performance
- ✓ Hausse des frais de ventes, de marketing et d'administration

Atténuée par :

- ✓ Une baisse des frais de transport (tarifs de base, surcharges, bénéfices du SGT aux É.-U.)

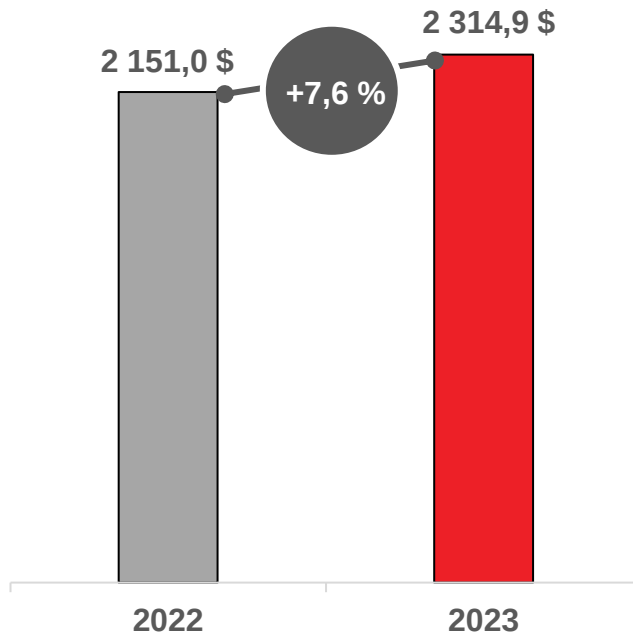
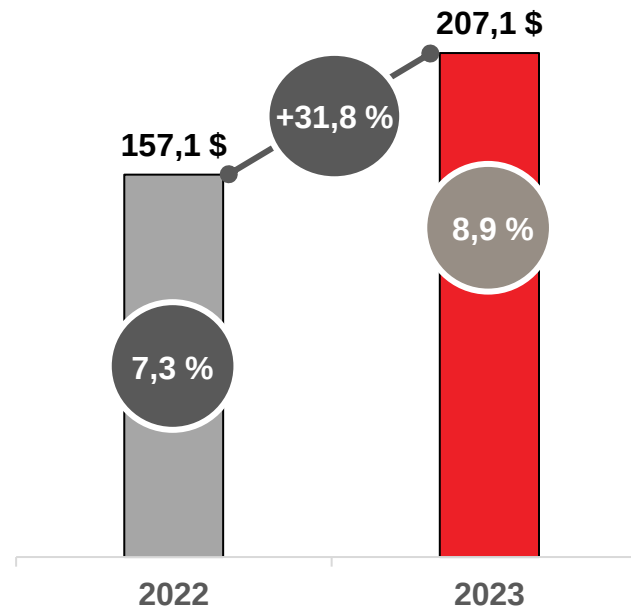
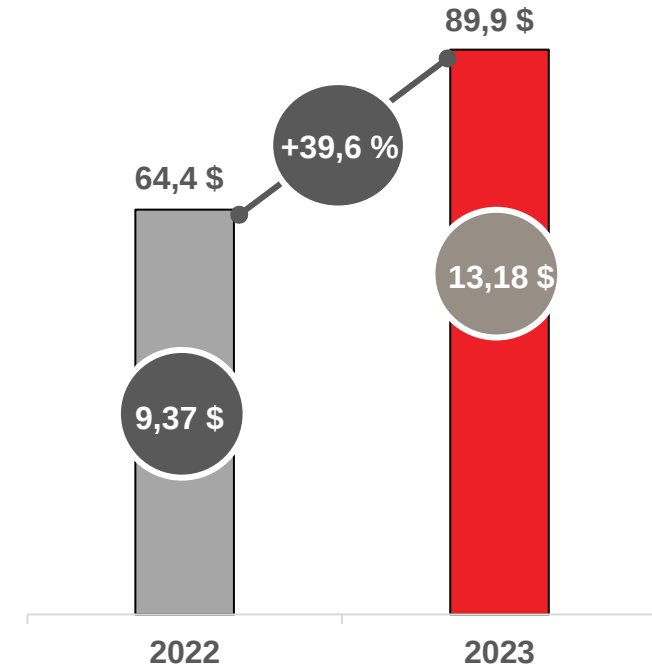
(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



Exercice 2023

Faits saillants financiers

Ventes (M\$)

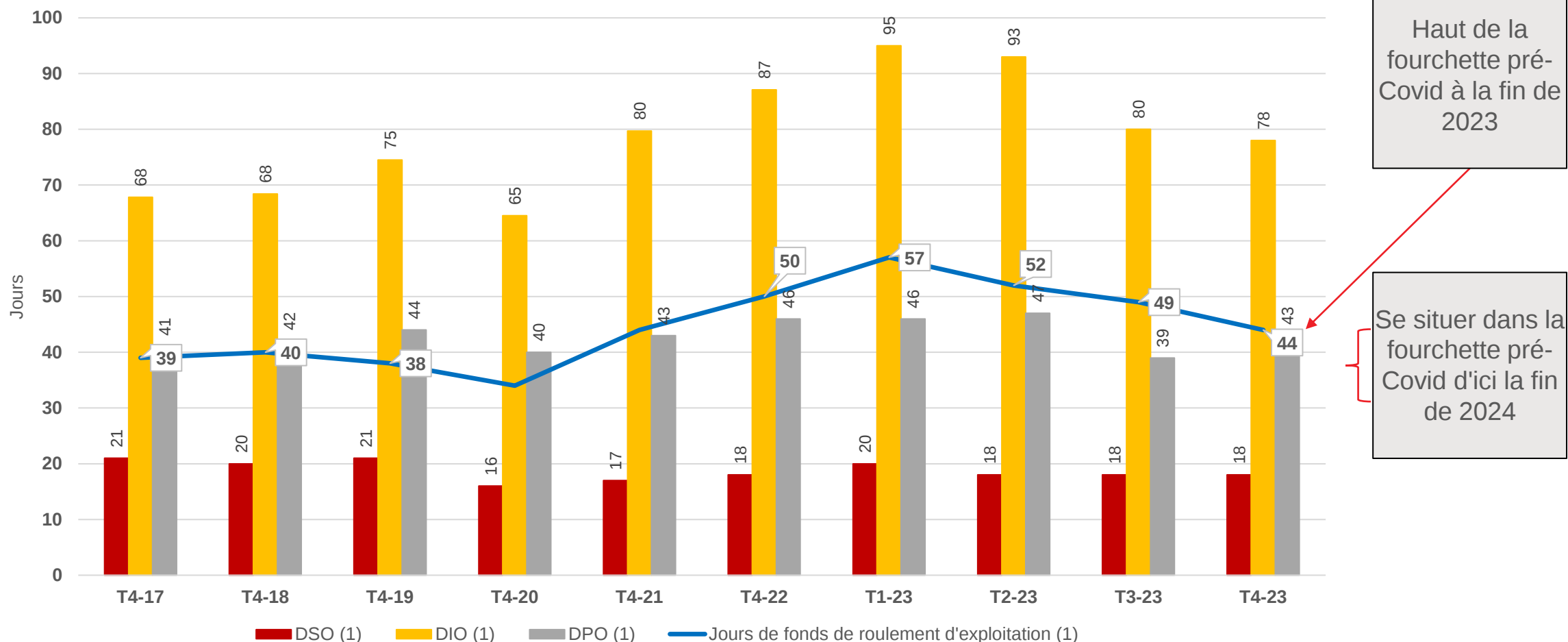
BAIIA ajusté⁽¹⁾ (M\$)Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société⁽¹⁾ (M\$) & BPA ajusté⁽¹⁾

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



T4 2023

Jours de fonds de roulement d'exploitation^(1,2)



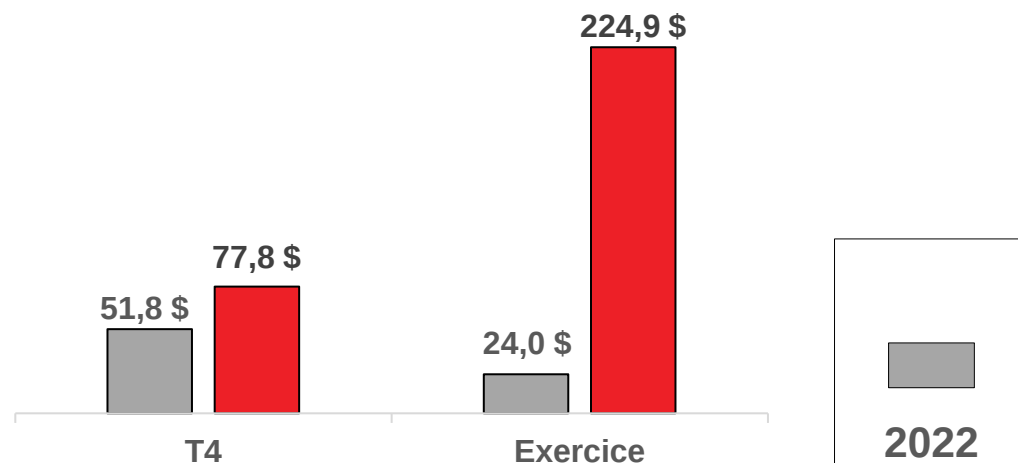
La Société pourrait continuer d'utiliser son bilan pour garantir le prix et/ou la disponibilité de certains produits de base.

- 1) *Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.*
- 2) *Afin de s'assurer d'une meilleure représentativité, la Société a décidé d'adopter une approche plus détaillée dans son calcul du fonds de roulement d'exploitation en ne considérant que certains postes des débiteurs et des créditeurs et charges à payer. Les périodes précédentes ont été retraitées. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à la section 18.6 du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2023.*

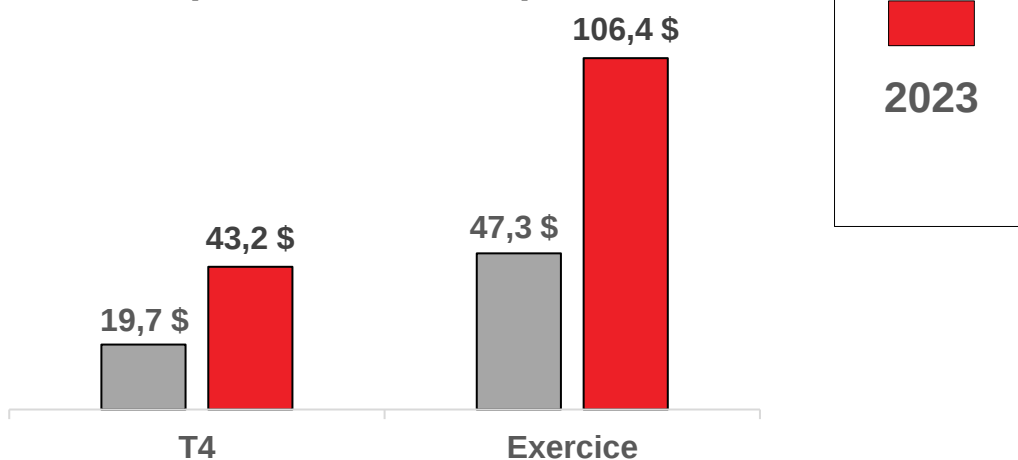


Flux de trésorerie (M\$)

Activités d'exploitation



Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles



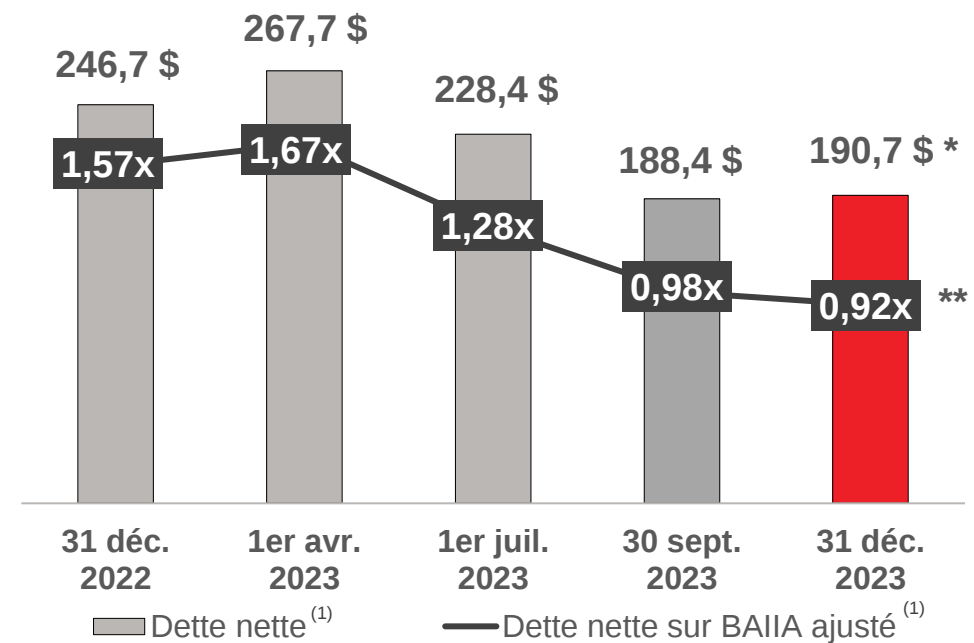
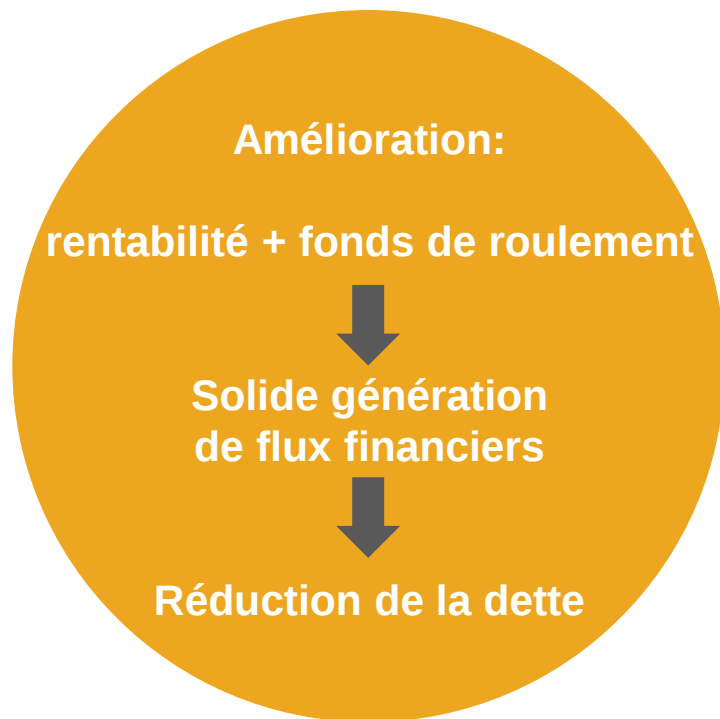
Faits saillants

- ✓ Importante hausse des flux de trésorerie en raison de :
 - L'amélioration de la rentabilité
 - La réduction des besoins en fonds de roulement
- ✓ Acquisitions d'immobilisations corporelles alignées sur les plans et les attentes établis au début de l'année
- ✓ En 2024, les investissements en immobilisations devraient atteindre jusqu'à 5 % des ventes



T4 2023

Dette nette⁽¹⁾ (M\$)



* Incluant la dette totale de Diamond d'un montant de 24,6 M\$ au 31 décembre 2023

** Ratio de 0,80x en excluant la dette de Diamond et son BAIIA d'un montant négatif de 0,4 M\$

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



Nouvelle politique de dividendes

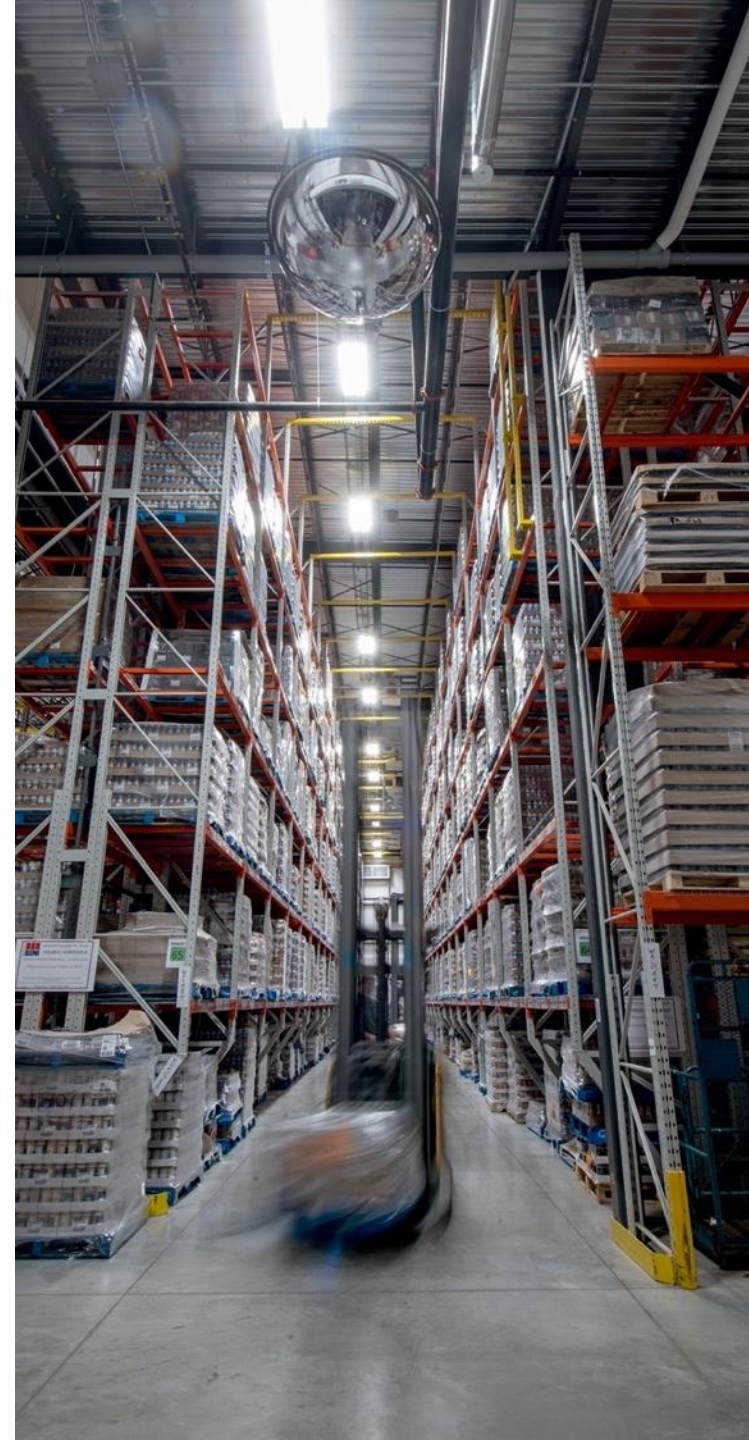
Annoncée en février 2024

Déclaration du dividende, montant et paiement à la discrétion du Conseil d'administration selon :

- Les résultats financiers
- Les besoins en capitaux
- Les flux de trésorerie disponibles
- Les perspectives quant aux activités
- Autres facteurs jugés pertinents

Dividende trimestriel de 1,00 \$ par action, payé le 15 mars

Politique équitable pour les actionnaires compte tenu des perspectives de croissance et des objectifs financiers à long terme



Perspectives

Priorités pour 2024

- Rétablissement du volume aux É.-U.
- Fortifier notre position de leader au Canada
- Évaluer les possibilités de développement de notre division de produits alimentaires spécialisés

Rester concentré sur la mise en œuvre de notre stratégie

- Réaliser des gains d'efficacité et de productivité
- Proposer des produits au coût le plus bas possible



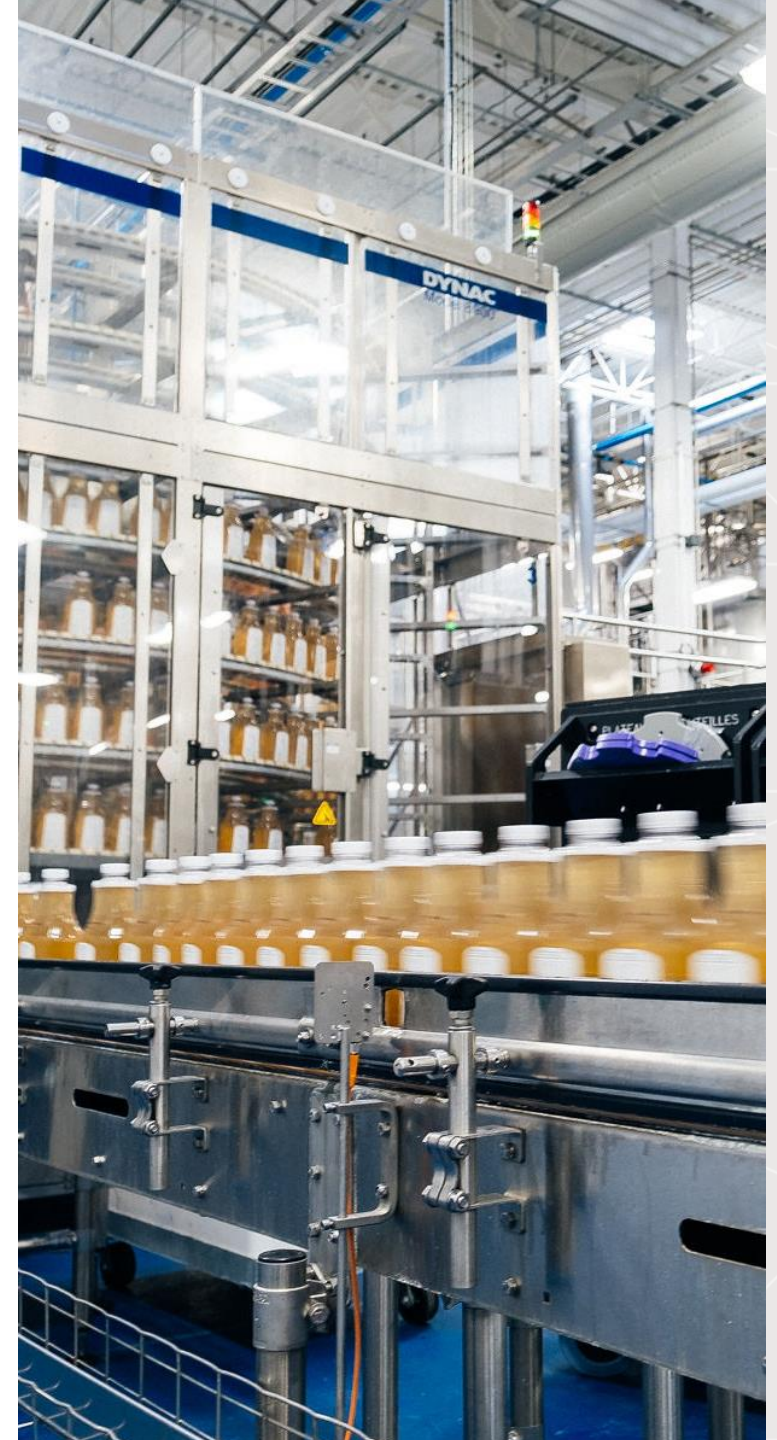
Coût des intrants

Coûts de l'orange demeurent élevés

- Recul par rapport au sommet, mais restent élevés face aux niveaux historiques
- Contraintes concernant la disponibilité également à prévoir

Atténuer l'impact des hausses de coûts en ajustant les prix de vente

- Ajustements au T4-2023 et au T1-2024
 - Produits de marque nationale et de marque privée
- Soucieux de l'impact sur nos clients et consommateurs
- Continuer à identifier les opportunités de réduction des coûts et d'innovation



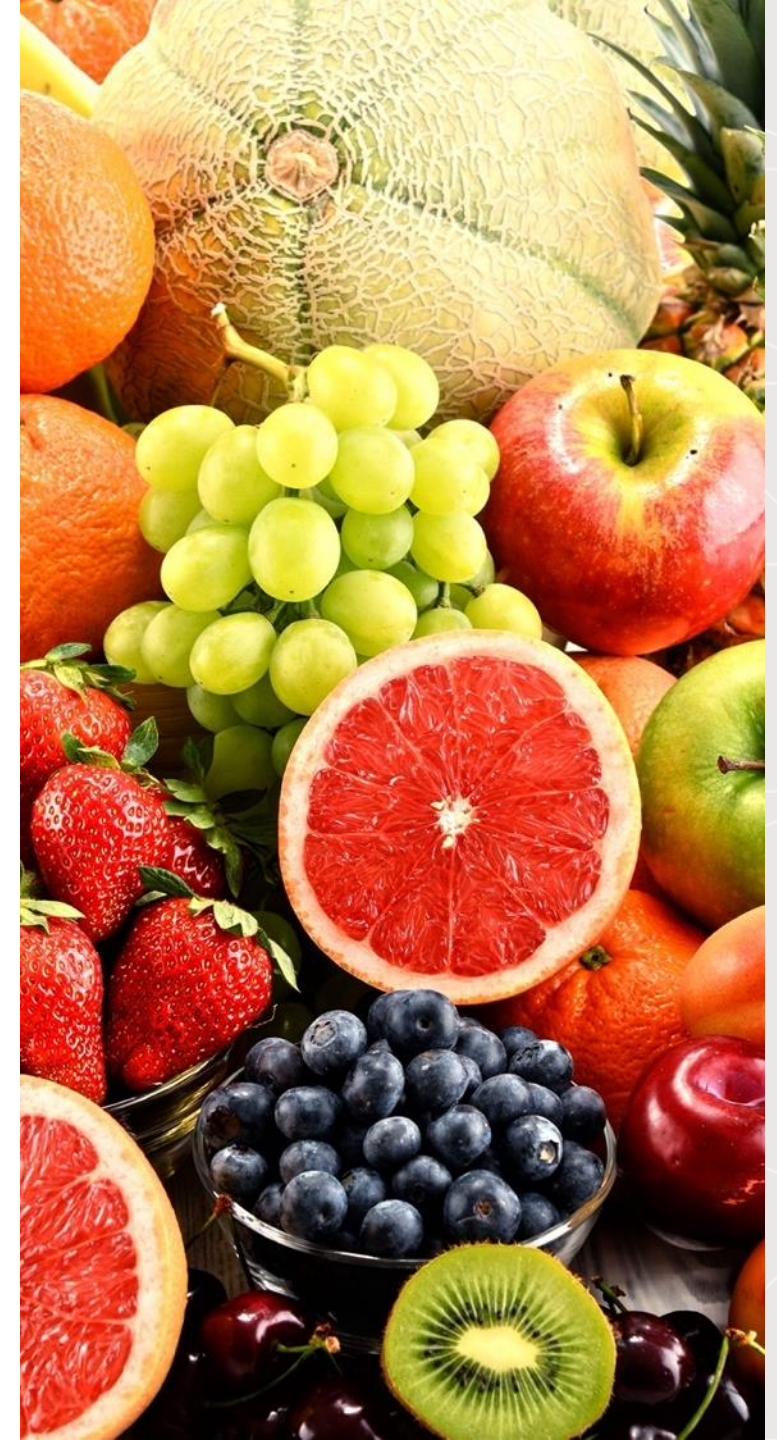
Nos principales forces

Diversification du portefeuille

- Produits de marque nationale et de marque privée
- Présence dans plusieurs catégories
- La poursuite de la diversification en vue de réduire l'exposition aux produits de base est importante

Innovation

- Accélérer nos efforts grâce à notre nouveau Centre d'Excellence
- Introduire des nouveautés sur le marché
 - Recette
 - Formats et emballage
 - Nouveau développement de produits



Perspectives des ventes en 2024

Taux de croissance dans le milieu de la fourchette à un chiffre

- Excluant l'effet de change
- Principalement en raison des ajustements de prix
- Croissance du volume dans la seconde moitié de l'année par rapport à la même période en 2023

Baisse de volume dans la première moitié de 2024

Amélioration séquentielle en seconde moitié d'année

- Rythme progressif de la reprise de la demande aux É.-U.
- Volumes supplémentaires de la ligne de format individuel en Caroline du Nord
- Normalisation de la demande





Mesures financières non conformes aux IFRS

Mesures financières non conformes aux IFRS

Éléments affectant la comparabilité entre les périodes

Le tableau de droite contient une liste, une description et une quantification des éléments ayant une incidence sur la comparabilité de la performance financière entre les périodes.

BAIIA et BAIIA ajusté

La mesure financière « BAIIA » est utilisée par la Société et les investisseurs pour mesurer sa capacité de générer des flux monétaires futurs à même ses activités et d'acquitter ses charges financières. La mesure financière « BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour comparer les BAIIA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le BAIIA se compose de la somme du résultat d'exploitation, de « l'amortissement des immobilisations » ainsi que des « (Gains) pertes sur immobilisations », tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Le BAIIA ajusté est calculé en ajustant le BAIIA avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

(en millions de dollars)	Quatrièmes trimestres terminés les		Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$	\$	\$
Coûts liés à la Stratégie	0,6	1,0	1,9	7,1
Coûts d'implantation de nouveaux systèmes clés	1,3	1,8	3,4	3,9
Arrêt de production d'une ligne au New Jersey	-	3,7	-	5,2
Optimisation des activités	3,0	-	3,4	-
Ajustement relatif à des taxes non récupérables	-	-	0,9	-
Somme des éléments affectant la comparabilité sur le BAIIA :	4,9	6,5	9,6	16,2
Charge d'amortissement accéléré liée à l'optimisation des activités	0,5	-	0,5	-
Gain sur immobilisations lié à l'optimisation des activités	(1,5)	-	(1,0)	-
Somme des éléments affectant la comparabilité sur le résultat d'exploitation :	3,9	6,5	9,1	16,2
<u>Éléments affectant la comparabilité des « Autres (gains) pertes » :</u>				
Gains liés au règlement de réclamations d'assurance	(0,6)	-	(3,2)	-
Gain sur un regroupement d'entreprises	(1,9)	-	(1,9)	-
Impact fiscal des éléments précédents	(0,9)	(1,7)	(1,6)	(4,2)
<u>Élément affectant la comparabilité de la charge d'impôts sur le résultat :</u>				
Ajustement des passifs d'impôt différé à la suite de la réduction du taux d'imposition d'un état américain	-	(0,6)	-	(0,6)
Effet sur le résultat net	0,6	4,2	2,5	11,4
Attribuable :				
Aux actionnaires de la Société	0,5	3,8	2,4	10,5
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,1	0,4	0,1	0,9

(en millions de dollars)	Quatrièmes trimestres terminés les		Exercices terminés les	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	32,1	16,7	135,4	81,3
Amortissement des immobilisations	17,1	14,9	63,3	59,5
(Gains) pertes sur immobilisations	(1,5)	0,1	(1,1)	0,1
BAIIA	47,7	31,8	197,5	140,9
Somme des éléments affectant la comparabilité	4,9	6,5	9,6	16,2
BAIIA ajusté	52,6	38,3	207,1	157,1



Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société et BPA ajusté

Les mesures financières « résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société » et « BPA ajusté » sont utilisées par la Société pour comparer le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et le BPA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Ils sont calculés en les ajustant avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

	Quatrièmes trimestres terminés les		Exercices terminés les	
(en millions de dollars, sauf indication)	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
	\$	\$	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	21,0	10,5	87,5	53,9
Somme des éléments affectant la comparabilité	0,6	3,8	2,5	10,5
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	21,5	14,3	89,9	64,4
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	6 822	6 849	6 822	6 875
BPA ajusté (en \$)	3,14	2,09	13,18	9,37

Dettes nette sur BAIIA ajusté

La mesure financière « dette nette sur BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour évaluer sa capacité à rembourser sa dette existante ainsi qu'à définir sa capacité d'emprunt disponible. Le ratio dette nette sur BAIIA ajusté est obtenu en divisant la dette nette par la somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres. La dette nette représente la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, moins le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
(en millions de dollars, sauf le ratio dette nette sur BAIIA ajusté)	\$	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	18,5	100,8
Dette à long terme	192,0	148,6
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19,8)	(2,7)
Dette nette	190,7	246,7
Somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres	207,1	157,1
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	0,92:1	1,57:1



Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

Jours de fonds de roulement d'exploitation est une mesure financière d'efficacité utilisée par la Société pour identifier le montant des ventes liées au fonds de roulement d'exploitation. Cette mesure financière est obtenue en divisant le fonds de roulement d'exploitation par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 8 – « *Quatrième trimestre* » du rapport de gestion, multiplié par 91 jours. Débutant dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et afin de s'assurer d'une meilleure représentativité, la Société a décidé d'adopter une approche plus détaillée dans son calcul du fonds de roulement d'exploitation en ne considérant que certains postes des débiteurs et des créditeurs et charges à payer. Le fonds de roulement d'exploitation se compose désormais de la somme des débiteurs-clients, des rabais à recevoir et des stocks, moins les comptes fournisseurs et frais courus et les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Société.

Délai de recouvrement des débiteurs (« DSO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour percevoir le paiement d'une vente. Débutant dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et afin de s'assurer d'une meilleure représentativité, la Société a décidé d'adopter une approche plus détaillée dans son calcul du DSO en ne considérant que certains postes des débiteurs et des créditeurs et charges à payer. Cette mesure financière est donc désormais obtenue en divisant les débiteurs-clients moins les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Société, par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 8 – « *Quatrième trimestre* » du rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

Délai d'écoulement des stocks (« DIO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour transformer ses stocks en ventes. Cette mesure financière est obtenue en divisant les stocks, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 8 – « *Quatrième Trimestre* » du rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

Délai de paiement des créditeurs (« DPO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour payer ses créditeurs et charges à payer. Débutant dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et afin de s'assurer d'une meilleure représentativité, la Société a décidé d'adopter une approche plus détaillée dans son calcul du DPO en ne considérant que certains postes des débiteurs et des créditeurs et charges à payer. Cette mesure financière est donc désormais obtenue en divisant les comptes fournisseurs et frais courus moins les rabais à recevoir, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Société, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 8 – « *Quatrième trimestre* » du rapport de gestion, multiplié par 91 jours.

(en millions de dollars, sauf les jours de fonds de roulement d'exploitation)	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
Débiteurs-clients	180,2	164,8
Rabais à recevoir	4,7	5,3
Stocks	386,6	414,0
Moins : Comptes fournisseurs et frais courus	(219,2)	(225,7)
Moins : Frais commerciaux à payer	(58,8)	(54,6)
Fonds de roulement d'exploitation	293,5	303,9
Divisé par : Ventes du dernier trimestre	604,8	556,0
	0,49	0,55
Jours de fonds de roulement d'exploitation (en jours)	44,2	49,7

(en millions de dollars, sauf le DSO)	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
Débiteurs-clients	180,2	164,8
Moins : Frais commerciaux à payer	(58,8)	(54,6)
	121,4	110,2
Divisés par : Ventes du dernier trimestre	604,8	556,0
	0,20	0,20
DSO (en jours)	18,3	18,0

(en millions de dollars, sauf DIO)	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
Stocks	386,6	414,0
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	452,3	432,3
	0,85	0,96
DIO (en jours)	77,8	87,1

(en millions de dollars, sauf le DPO)	Au 31 déc. 2023	Au 31 déc. 2022
Comptes fournisseurs et frais courus	219,2	225,7
Moins : Rabais à recevoir	(4,7)	(5,3)
	214,5	220,4
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	452,3	432,3
	0,47	0,51
DPO (en jours)	43,2	46,4



Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf indication)	Quatrièmes trimestres terminés les			Exercices terminés les		
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Δ	31 déc. 2023	31 déc. 2022	Δ
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	604,8	556,0	48,8	2 314,9	2 151,0	164,0
Coûts des ventes	452,3	432,3	19,9	1 727,2	1 627,6	99,6
Marge brute	152,5	123,6	28,9	587,7	523,3	64,4
Frais de vente et d'administration	120,4	106,9	13,5	452,3	442,1	10,2
Résultat d'exploitation	32,1	16,7	15,4	135,4	81,3	54,1
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(1,2)	(0,3)	(1,0)	(2,9)	(0,9)	(2,0)
Frais financiers	3,8	3,1	0,7	16,8	10,4	6,4
Autres (gains) pertes	(1,7)	1,5	(3,2)	(5,7)	(0,6)	(5,1)
Résultat avant impôts	28,7	11,8	16,9	121,5	70,6	50,9
Impôts sur le résultat	8,1	1,7	6,4	33,2	17,3	16,0
Résultat net	20,5	10,1	10,4	88,3	53,3	34,9
Attribuable :						
Aux actionnaires de la Société	21,0	10,5	10,5	87,5	53,9	33,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,5)	(0,4)	(0,1)	0,7	(0,6)	1,3
	20,5	10,1	10,4	88,3	53,3	34,9
BPA (en \$)	3,08	1,53	1,55	12,83	7,85	4,99
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	6 822	6 849	(27)	6 822	6 875	(54)
Résultat d'exploitation ajusté⁽¹⁾	36,0	23,2	12,8	144,5	97,5	47,0
BAIIA ajusté⁽¹⁾	52,6	38,3	14,3	207,1	157,1	50,0
BPA ajusté⁽¹⁾ (en \$)	3,14	2,09	1,05	13,18	9,37	3,81

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



Évolution des ventes

	Quatrièmes trimestres			Exercices		
	Marques privées	Marques nationales	Total	Marques privées	Marques nationales	Total
<i>(en millions de dollars)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes 2022	323,6	232,4	556,0	1 247,8	903,2	2 151,0
Effet des ajustements de prix de vente	18,1	23,8	41,9	113,7	89,2	203,0
Effet volume	5,8	(4,4)	1,4	(69,1)	(37,7)	(106,7)
Effet d'un changement de la composition des ventes	1,7	(1,0)	0,6	19,5	1,0	20,5
Autres effets, net	-	(0,0)	(0,0)	-	(0,4)	(0,4)
Croissance excluant l'effet de change	25,5	18,4	43,9	64,2	52,1	116,3
	7,9 %	7,9 %	7,9 %	5,1 %	5,8 %	5,4 %
Effet de change	0,8	0,3	1,1	31,1	12,7	43,8
Ventes 2023 (excluant Diamond)	350,0	251,0	601,0	1 343,1	968,0	2 311,1
Ventes de Diamond			3,8			3,8
Ventes 2023			604,8			2 314,9





Lassonde

lassonde.com